



Looking into and out for Canada's charities and nonprofits

2 Carlton Street, Suite 600, Toronto Ontario M5B 1J3

Phone: (416) 597-2293, Fax: (416) 597-2294

1 800 263 1178

2, rue Carlton, bureau 600, Toronto (Ontario) M5B 1J3

Téléphone : 416 597-2293, Télécopieur : 416 597-2294

1 800 263 1178

Examiner et renforcer des organismes de bienfaisance et sans but lucratif au Canada

Ottawa, le 20 juillet 2010

Le très honorable Stephen Harper, p. c., député
Premier ministre du Canada
Édifice Langevin
80, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0A3

Monsieur le Premier Ministre,

La présente est pour vous exprimer la grande déception et les préoccupations d'Imagine Canada concernant la décision de remplacer le questionnaire détaillé du recensement par une enquête à participation volontaire menée auprès des ménages. Imagine Canada est un organisme national qui chapeaute les organismes de bienfaisance et sans but lucratif de partout au pays.

Statistique Canada est, à juste titre, un organisme de renom mondial en matière de collecte et de développement de données précises et opportunes. C'est en grande partie grâce à une élaboration assidue du recensement et à son excellente administration que l'organisme a acquis cette réputation.

Au cours des dernières années, de nombreux efforts ont été déployés pour accroître l'accès aux données du recensement et favoriser leur utilisation. D'une part, l'Initiative de démocratisation des données, dirigée par la Fédération canadienne des sciences humaines, a permis aux universités de partout au pays d'accéder aux données de recensement, leur permettant ainsi non seulement d'améliorer la qualité de leurs recherches, mais également de former la prochaine génération de chercheurs et de renforcer la capacité du Canada à élaborer des politiques saines. D'autre part, la Stratégie d'accès communautaire aux statistiques sociales, élaborée par le Conseil canadien de développement social, a permis aux municipalités et aux organismes communautaires de jouir d'un plus grand accès aux données de recensement. On compte également de nombreuses initiatives similaires qui ont permis une utilisation plus vaste et plus précise que jamais des données de recensement. Alors que les défis qui se posent sur le plan des politiques publiques sont de plus en plus cruciaux, il serait plutôt sage de miser sur ces succès.

De nombreux organismes de bienfaisance et sans but lucratif se servent des données de recensement et des données tirées du recensement pour élaborer leurs propres approches afin de s'assurer que les services qu'ils fournissent répondent aux besoins particuliers de leurs collectivités. Imagine Canada lui-même fait un grand usage des données tirées du recensement pour mieux comprendre le secteur à but non lucratif et pour identifier les tendances émergentes et les questions auxquelles le secteur doit répondre afin de continuer à servir efficacement les individus et les collectivités partout au pays.

.../...

Faute de données précises et représentatives que fournit le formulaire long du recensement, le secteur perdra une ressource importante qui est essentielle à l'élaboration de ses réponses aux défis économiques, sociaux, environnementaux et culturels auxquels font face toutes les collectivités canadiennes.

Qui plus est, le formulaire long du recensement constitue la base à partir de laquelle la grande majorité des enquêtes et sondages tirent leur inspiration. Or, sans les données précises et statistiquement valides recueillies par le questionnaire détaillé, il serait alors difficile de déterminer la pondération et la méthodologie de toute autre enquête. Nous avons de graves réserves concernant les répercussions que cette décision aura, entre autres choses, sur l'*Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation* – une initiative d'avant-garde qui alimente la réflexion et influence les actions du secteur.

Le Canada est considéré comme un chef de file mondial en matière de données et de statistiques grâce, en grande partie, à la rigueur de la méthodologie, étayée dans le formulaire long, à laquelle a recours Statistique Canada. Il nous est donc très difficile de comprendre pourquoi le Canada abandonnerait maintenant son rôle de chef de file en la matière. Il est également curieux que le Canada veuille remplacer un système aussi utile par une enquête à participation volontaire, dont les résultats seraient moins précis et limiteraient notre capacité à mesurer les tendances dans le temps, et qui ne seraient compatibles avec les données déjà recueillies. À long terme, cette décision débilitera la capacité des gouvernements, des organismes sans but lucratif, des collectivités ainsi que des entreprises à planifier et à améliorer leurs activités.

Imagine Canada vous presse donc de réexaminer cette décision. Le recensement de 2011 devrait être mené de la même façon que les recensements précédents. Si toutefois des suggestions devaient être formulées pour améliorer l'administration des futurs recensements, elles devraient alors faire l'objet d'une vaste consultation pour que les différents paliers du gouvernement, les organismes de bienfaisance et sans but lucratif ainsi que le secteur privé puissent partager et apporter leurs points de vue.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cet important enjeu. Nous vous pressons sincèrement de reconsidérer votre décision.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.



Marcel Lauzière
Président-directeur général

c. c. : L'honorable Tony Clement, p. c., député
L'honorable James Flaherty, p. c., député
L'honorable Diane Finley, p. c., députée